



PETANQUE DU CAMP

Plan-les-Ouates

fondée en 1983

MASTERS SENIORS DE PLAN-LES-OUATES

REGLEMENT

1. **16 équipes invitées, représentant chacune une société, participent au Masters. Toutefois, une société pourra aligner une seconde équipe en cas de défection de dernière minute.**
2. Le concours se dispute en triplettes. Les parties se déroulent en 13 points ou 40 minutes environ. A chaque tour 12 équipes jouent et 4 sont au repos.
3. **Chaque équipe est composée de 3 joueurs de la même société. Toutefois une équipe mitigée pourra être alignée, avec l'accord du club organisateur. Le port d'un maillot uniforme est obligatoire.**
4. La finance d'inscription est de CHF 260.-- par triplette à verser dans le délai fixé par les organisateurs.
5. **L'inscription sera prise en considération dès réception du paiement. Celle-ci comprend le repas du samedi soir et du dimanche à midi (sans les boissons). Les 16 premières équipes seront prises en considération.**
6. Les équipes se présentant en retard au signal de départ d'une partie seront pénalisées de 1 point par tranche de 5 minutes.
7. Si lors du signal de fin de partie, une mène est en cours, celle-ci doit être terminée. Si avant l'annonce de fin de partie, le but a été lancé et qu'il n'est pas réglementaire, il sera mis en place par l'adversaire et la mène sera jouée.
8. Si lors du signal de fin de partie, le but n'a pas encore été lancé, la partie est terminée.
9. Le joueur dispose d'une minute pour jouer sa boule. Le but et les boules doivent être marqués afin d'éviter des contestations en cas de déplacement accidentel provoqué par une boule provenant d'un jeu voisin.
10. La répartition des points se fait comme suit :

Partie gagnée	: 3 points
Partie nulle	: 2 points
Partie perdue	: 1 point
Forfait	: 0 point

